
Malgré l'absence de budget et de la note ministérielle, le CSAL-FS du 17/03/2025 s'est tenu sur Blois. La CFTC DGFIP, représentante élue, y a participé.

La Direction départementale a précisé que les crédits seraient connus fin mars, début avril et que la note ministérielle devrait arriver prochainement.

Le procès-verbal du 16/09/2024 a été validé à l'unanimité par l'ensemble des représentants du personnel.

Divers points ont été abordés.

1°) Présentation de l'ISST :

M. Chasseray a pris ses fonctions le 24/02/2025. Il sera basé sur la cité administrative de Coligny sur Orléans. Après une riche expérience avec diverses institutions basées essentiellement sur la gestion du bâtimentaire de la commune d'Orléans, la sécurité, la prévention et la protection, M. Chasseray nous rejoint en qualité d'ISST. Il a la charge de plusieurs départements sur la région.

Un rappel de ses fonctions a été présenté, il a pour mission de contrôler l'application de la réglementation en matière de santé et de sécurité au travail dans toutes ses dimensions. Il fonde son travail sur les 9 principes de l'ISST.

2°) L'actualité du médecin de travail :

Comme tous les ans, le docteur Cabrol a fait un point sur l'actualité départementale. Actuellement, le nombre d'agents dont elle a la charge sur le département s'élève à 390. Le Dr Cabrol a aussi la charge d'autres départements.

L'absence d'assistante sociale a été soulevée lors de ce CSAL-FS. Le recrutement est effectué par le Ministère de l'Intérieur. En attendant, le relai est pris mensuellement jusqu'à cet été, par les assistantes sociales de la région Centre val de Loire et de la Bourgogne Franche-Comté.

Une communication à l'attention des agents sera prochainement disponible sur Ulysse 41.

Pour la CFTC DGFIP, il est urgent de recruter un ou une assistante sociale sur le département. C'est l'un des maillons indispensables au bon fonctionnement de la chaîne des acteurs de prévention. Son rôle, auprès des agents, d'écoute, d'accompagnement dans la résolution de difficultés rencontrées dans leurs vies personnelles et/ou professionnelles, tout en contribuant à prévenir les risques psychosociaux, à titre individuel et collectif est un axe incontournable à l'amélioration des conditions de vie des agents.

3°) Le bilan Duerp et Pap :

Ce point est reporté au prochain CSAL-FS

4°) Questions diverses :

La Direction a évoqué la situation du SPF-E et du SGC de Vendôme.

Le SPF-E :

Dans un premier temps, la direction précise que pour l'instant, les résultats du service sont bons. Elle reconnaît un renouvellement important du personnel et note cependant que la charge de travail a diminué en 2024 et que cette tendance se poursuit en 2025. Aussi, suite aux départs en retraite et au renouvellement, les objectifs sont atteints mais les délais se sont allongés. Pour la Direction, il n'y a pas de dysfonctionnement métier. Cependant, la direction a prévu une évolution du collectif, avec l'arrivée de 3 B le 21 avril et 1A le 19 mai.

Les sachants devant former les nouveaux, le SPFE de Mandé va aider le SPFE de Blois afin de résorber les stocks, pendant une durée de 3 mois. De plus, le département du Loiret va assurer la formation du cadre B qui arrive. L'équipe de renfort est en soutien jusqu'en mai 2025.

Concernant les risques psychosociaux :

La direction, après analyse du DUERP précise que ce dernier n'indiquait pas de difficultés externes. La Direction note aussi le suivi de la formation "gestion du stress" par deux agents.

Le docteur Cabrol s'est rendue dans le service en novembre 2024 et a signalé que "les risques psychosociaux" n'ont pas été évoqués par les agents. Cependant, des tensions entre agents et encadrements persistent. Le Docteur Cabrol a reçu plusieurs personnes du service et des entretiens ont eu lieu pour trouver des solutions. Elle continue à rester à disposition des agents, si besoin.

En pleine campagne d'entretien professionnel, la direction précise que malgré l'absence des inspecteurs et/ou inspectrices, les entretiens professionnels se tiendront quand même.

Pour la CFTC DGFIP, l'entretien professionnel revêt un caractère important entre le cadre et l'agent. Il est le reflet de l'année écoulée et doit permettre un axe de communication privilégié entre l'agent et sa hiérarchie.

La CFTC DGFIP accompagne depuis de nombreuses années les agents dans ce cadre. Si vous avez des questions ou besoin d'un accompagnement, n'hésitez pas à nous contacter. Nous restons à votre disposition.

Le SGC de Vendôme :

Suite à l'intervention de la Direction, le droit d'alerte déposé pour motif de critère de danger grave et imminent a été levé.

Pour la CFTC, le respect de la dignité de chaque personne est le cœur de ses valeurs.

La Trésorerie hospitalière :

Pendant 4 semaines, il y a eu une odeur désagréable qui provenait d'une fouine morte, le dératiseur est intervenu pour la dessécher. Les odeurs peuvent encore perdurer quelques temps. Un grillage a été installé sur la façade pour éviter l'arrivée de nouveaux animaux.

Sur le site Bodin au 3ème étage (salle 317) mise en place d'une salle d'allaitement :

Cette salle a été installée à la demande d'une agente.

Les salles d'allaitements sont obligatoires pour les entreprises de plus de 100 personnes et doivent répondre à des normes d'hygiène et de confort.

La CFTC DGFIP du Loir et Cher, très sensible, aux conditions de vie au travail des agents a toujours été favorable au bien être et respect de l'équilibre entre la vie personnelle et professionnelle de l'agent.

Un lecteur de badge doit être installé au niveau des 2 portes pour aller dans le hall à Bodin.

5°) Rapport de visite sur l'antenne du SIE de Vendôme :

Suite au rapport qui avait été complété par les représentants du personnel, des cloisons acoustiques ont été achetées
Concernant la salle du bas, elle deviendrait une salle de convivialité avec tables basses et canapés.

Au SGC, à l'emplacement actuel de la salle de pause est envisagée l'installation d'une salle de réunion de 70 m².

En attendant le devis de l'opération, 3 hypothèses vont être présentées au secteur "dépenses" avec une attention ciblée sur l'isolation phonique.

6°) Examen des fiches de signalement : (Sur le CSAL-FS de juin sera présenté les évolutions de l'application signal-fip)

Les fiches de signalement du 04/09/2024 au 14/02/2025 ont été présentées. La plupart sont anonymisées.

Elles ont donné lieu à des lettres de mise en garde et une à dénonciation auprès du procureur de la république.

7°) Dépenses à prévoir :

L'assistant de prévention rappelle qu'on est en attente du budget et que des dépenses sont déjà prévues.

- Devis pour Vendôme
- Devis pour vestiaire à Bodin
- Système de sécurité à Romorantin
- Des gros travaux vont se profiler car tout le bâtiment Bodin doit être recablé pour la TOIP
- Changement de VMC à la THD
- Stores Romorantin

La section CFTC DGFIP du Loir et Cher
reste à votre disposition
pour répondre à vos interrogations et vous soutenir dans vos
démarches,
n'hésitez pas à nous contacter !